

Toulouse, le 26 octobre 2012
DCT/DA/GEIPAN

COMpte RENDU D'ENQUÊTE

PONT-SUR-YONNE (89) 04.11.2008

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par téléphone le 5 novembre 2008, au sujet d'une observation d'un triangle noir observé le mardi 4 novembre 2008.

Il fera une déposition à la Gendarmerie le 6 novembre.

Il est le seul témoin de l'observation.

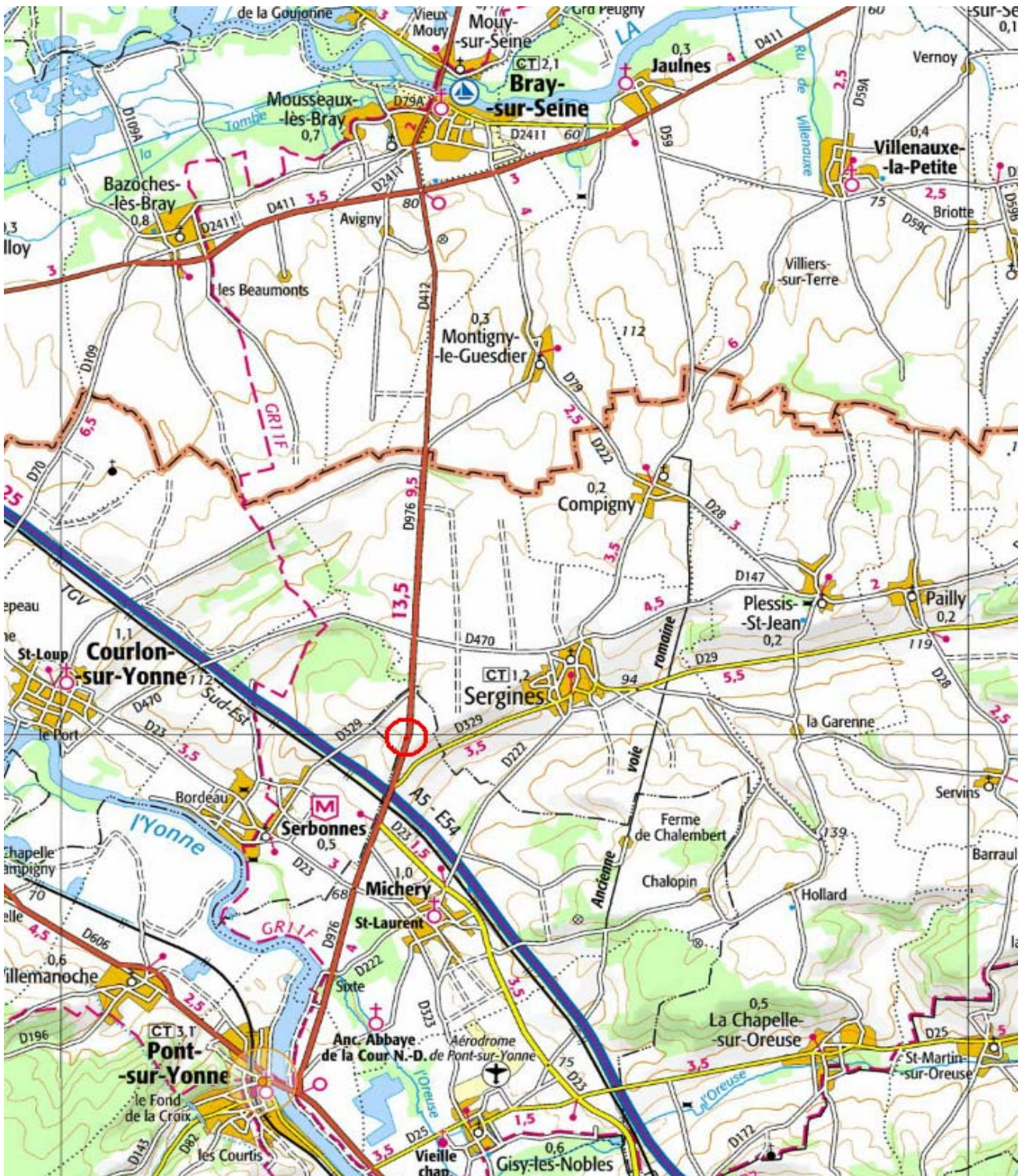
2- DESCRIPTION DU CAS

Le soir du mardi 5 novembre 2008, vers 19h50, le témoin circule en voiture sur la route de Bray sur Seine à Pont-Sur-Yonne (D976/D412). En sortie d'un virage, avant d'arriver à Pont, il aperçoit devant lui un « *énorme triangle noir avec une lumière blanche à chaque pointe* » qui se déplace de sa droite vers sa gauche (orientation approximative du Nord Ouest vers le Sud Est). L'objet évoluait lentement mais le témoin l'a perdu de vue en continuant sa route. L'observation n'aura duré que 10 secondes.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

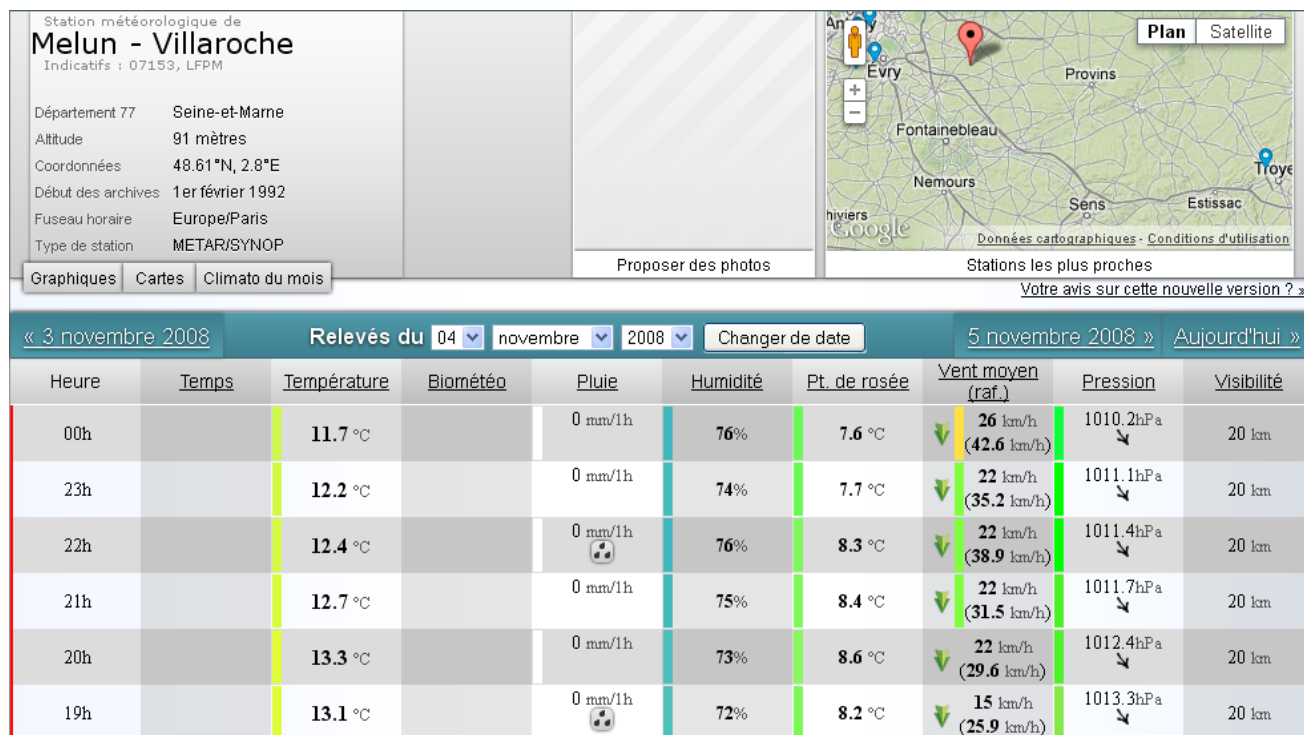
Le témoin circule sur la route de Bray sur Seine vers Point sur Yonne (à la limite entre l'Ile de France et la Bourgogne), mais sa position exacte reste approximative : « Je circulais en direction de Pont sur Yonne et je me trouvais sur le plateau avant de commencer la descente qui mène à Pont. » (cf. PV de Gendarmerie). Nous en déduisons la possible position suivante (cercle rouge) :



Source : Geoportail.fr

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Melun-Villaroche, située à 52 Km au Nord Ouest du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr

Le vent souffle du Nord (nous trouvons les mêmes orientations et des valeurs très proches pour les autres stations à proximité - [Auxerre](#) et [Troyes](#)).

Les données de la station n'indiquent malheureusement pas la nébulosité pour l'heure qui nous intéresse, mais les archives des images des satellites météo nous donnent une forte couverture nuageuse (voir meteo60.fr), ce qui relativise la consistance du témoignage : « ciel dégagé, sombre mais pas nuit » (cf. fiche d'appel téléphonique) et « le ciel était dégagé, il n'y avait pas de nuages. » (cf. PV de Gendarmerie).

On notera au sujet du témoignage que le soleil s'est couché ce jour là à 17h19 légale, soit plus de deux heures avant l'observation, par conséquent, et compte tenu de la couverture nuageuse, il faisait réellement nuit noire, malgré un premier quartier de Lune au Sud – Sud Ouest.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin ne mentionne aucun repère astronomique (et pour cause, voir météo).

Un premier quartier de Lune se trouve au Sud – Sud Ouest (azimut 209 à 14° d'élévation).

La base REFORME (reform-meteor.net) ne fait état d'aucun bolide ce jour.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage.

On remarque sur la carte du point 3.1 (en bas au centre) l'aérodrome de Pont sur Yonne à proximité immédiate du lieu d'observation (à 5 Km au Sud Est). Il est important de signaler que cet aérodrome ne semble pas ouvert à la circulation de nuit aux instruments (cf. [le site du SIA](#) en dernière page).

Sauf urgence exceptionnelle, il est donc impossible qu'il puisse s'agir d'un avion en approche de cet aérodrome.

3.5 RECONSTITUTION

La position exacte de l'objet n'est pas précisée, mais le témoin déclare dans le PV d'audition en Gendarmerie :

Question : Avez-vous vu disparaître l'objet ?

Réponse : Je l'ai vu se déplacer mais je continuais à garder un œil sur la route. Quand j'ai regardé dans mes rétroviseurs il n'y avait plus rien.

L'observation est très courte et le témoin perçoit l'objet comme proche :

Question : Aviez-vous des références permettant de situer cet objet dans l'espace ?

Réponse : Je n'ai pas eu besoin de lever les yeux pour le voir, il se trouvait dans le haut de mon pare brise. Il était au dessus de la route. Je ne peux évaluer la distance à laquelle il se trouvait par rapport à moi. Je ne suis pas passée en dessous en voiture car cet objet se déplaçait en direction de SENS.

Cette description est floue, car en réalité aucun élément ne permet de situer le phénomène dans l'espace ; l'objet pouvait être au dessus de la route comme loin au-delà, ce qui interdit toute reconstitution.

4- HYPOTHESES

- Astronautique : satellite, débris satellisés, flash iridiums, rentrée atmosphérique,
- Aéronautique : ballon, avion, hélicoptère, drone,
- Divers : lanternes Thaï, modélisme.

L'orientation du vent (soufflant du Nord) exclut les objets passifs (ballons et lanternes Thaï). L'observation d'un élément spatial ou astronomique est improbable compte tenu de la couverture nuageuse.

Reste l'hypothèse d'un avion, bien que le déplacement de ce dernier aurait dû exposer son feu latéral gauche de couleur rouge ainsi qu'au moins un feu clignotant anti collision de couleur rouge également. Le témoin dont les yeux ont été attirés par les points blancs très brillants a pu ne pas remarquer les feux latéraux ou feux clignotants, moins puissants.

5- CONCLUSIONS

Cette observation fait penser à un avion à basse altitude, mais cela paraît bien peu probable à cet endroit là.

Ce cas d'observation est de faible étrangeté (lumières blanches se déplaçant lentement) et de faible consistance (incohérence météo et très courte durée d'observation pour un témoin en mouvement dans son véhicule).

Ce cas est classé C par manque d'informations.